Questions orales

Le député soulève la question de la peine capitale. Le fait est que nous avons fait campagne l'an dernier avec un programme très précis en matière de justice. Au lieu de réagir aux sondages, comme le laisse entendre le député, notre gouvernement s'efforce de réaliser ce programme.

M. Jack Ramsay (Crowfoot): Monsieur le Président, l'ancien gouvernement qui a refusé d'écouter la population se résume maintenant à deux députés qui siègent derrière nous et j'estime que le ministre a intérêt à prêter l'oreille à ce que disent les Canadiens.

Ma question supplémentaire est la suivante: compte tenu de l'assassinat de l'agent de police torontois, Todd Baylis, et du fait que la population continue de réclamer le rétablissement de la peine capitale, le ministre est-il prêt à tenir un référendum exécutoire sur la peine capitale et cela, en même temps que les prochaines élections fédérales afin d'en réduire le coût au minimum?

• (1440)

L'hon. Allan Rock (ministre de la Justice et procureur général du Canada): Monsieur le Président, j'ai deux choses à dire en réponse à cette question. Tout d'abord, nous avons été élus l'an dernier avec un programme qui ne prévoyait nullement le rétablissement de la peine capitale.

Il y a sept ans à peine, la Chambre a débattu à fond de cette question et a décidé par un vote libre qu'il ne fallait pas rétablir la peine capitale. Et de un.

Ensuite, le député dit qu'il faut être conséquent. Je lui demanderai de l'être lui-même. Il signale qu'un agent de police a été tragiquement abattu jeudi dernier. Il semble pour le moment que l'arme de poing utilisée avait été volée à quelqu'un qui en avait légalement la possession et qui l'avait enregistrée. Si cela ne prouve pas qu'il faut exercer un contrôle sévère des armes à feu, je me demande bien ce que cela prendra.

[Français]

LE PROGRAMME D'AIDE AUX TRAVAILLEURS ÂGÉS

M. Michel Daviault (Ahuntsic): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre du Développement des ressources humaines. Le 3 juin dernier, la Chambre était saisie d'un projet de loi d'initiatives parlementaires visant à modifier le programme d'adaptation des travailleurs âgés. Ce projet de loi visait à rendre admissibles les entreprises qui licencient plus de vingt travailleurs, mettant ainsi fin à la discrimination dont sont notamment l'objet les travailleurs montréalais dans les secteurs du textile, du vêtement et du commerce au détail.

Le ministre du Développement des ressources humaines peutil nous dire pourquoi son ministère refuse de modifier le PATA en faveur des travailleurs montréalais, alors qu'il a présenté un projet de loi élargissant l'admissibilité pour les travailleurs de la pêche? Qu'est-ce qui justifie ce double discours? [Traduction]

L'hon. Lloyd Axworthy (ministre du Développement des ressources humaines et ministre de la Diversification de l'économie de l'Ouest canadien): Monsieur le Président, le député devrait savoir que le programme s'adressant aux travailleurs âgés est un programme administré conjointement par les gouvernements fédéral et provinciaux.

Toute modification à ce programme devrait être faite après consultation des provinces et avec leur collaboration. Cela pourrait certainement être un élément important de nos discussions sur la réforme des programmes de sécurité sociale.

[Français]

M. Michel Daviault (Ahuntsic): Monsieur le Président, le ministre peut-il nous dire s'il est en accord avec son collègue le député de Saint-Léonard et whip du gouvernement à l'effet que le PATA devrait être universel et ne prévoir aucun critère d'admission pour tous les travailleurs licenciés?

[Traduction]

L'hon. Lloyd Axworthy (ministre du Développement des ressources humaines et ministre de la Diversification de l'économie de l'Ouest canadien): Monsieur le Président, comme le souligne le député, les commentaires formulés pendant la période des initiatives parlementaires étaient ceux du whip en chef de notre parti. En 22 ans d'expérience au Parlement, j'ai appris à ne jamais contredire le whip en chef.

LA PÊCHE SPORTIVE DANS LES GRANDS LACS

M. Roger Gallaway (Sarnia—Lambton): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre des Pêches et des Océans.

La pêche dans les Grands Lacs attire quatre millions de sportifs et génère entre deux et quatre millions de dollars chaque année en plus de faire vivre quelque 75 000 travailleurs à temps plein.

Il existe de bonnes raisons de croire que la lamproie de mer fait un retour en force dans les Grands Lacs. Que fait le gouvernement pour régler ce problème avant qu'il prenne des proportions excessives?

L'hon. Brian Tobin (ministre des Pêches et des Océans): Monsieur le Président, le député a raison. La pêche sportive dans les Grands Lacs génère des milliards de dollars et le gouvernement du Canada doit en être conscient lorsqu'il élabore des politiques relatives à la pêche.

C'est pourquoi je suis heureux d'annoncer que le gouvernement accroîtra de 33 p. 100 les fonds qu'il consacre à la protection de cette industrie qui génère des milliards de dollars.

La commission qui administre le programme de contrôle est une commission canado—américaine. Récemment, j'ai rencontré l'ambassadeur des États—Unis et nous avons notamment discuté de la pêche dans les Grands Lacs. Je ne doute pas que les États—Unis annonceront de leur côté un accroissement semblable des fonds qu'ils consacrent au programme.